



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD ARTOIS

5, RUE NEUVE – CS 30002 – 62452 BAPAUME CEDEX

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

V1 - Date de diffusion 15/03/2023

ALTEREA 
INGÉNIERIE

**Résumé non technique de
l'Etat initial de l'environnement
et du Diagnostic du PCAET de
la Communauté de Communes
du Sud-Artois**

MAITRISE D'OUVRAGE :



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS

5, Rue Neuve
CS 30 002
62 452 Bapaume

Éric FOUASSIER
T 03 21 59 17 17
@ efouassier@cc-sudartois.fr

ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE :



ALTEREA SIEGE ET AGENCE OUEST

26 bd Vincent Gâche - CS 17502
44275 Nantes Cedex 2

Pierre-Louis GARCIA - LE FLOCH
Coordinateur d'études
T 07 57 09 55 57
@ plgarcia@alterea.fr

SUIVI DU DOCUMENT :

Indice	Date	Modifications	Rédaction	Vérification	Validation
1	15/03/2023	1 ^{ère} version du rapport	Maxime DERRIEN	Pierre-Louis GARCIA-LE FLOC'H	Eric FOUASSIER

contact@alterea.fr – www.alterea.fr

Agence Ouest (siège)

26 bd Vincent Gâche CS 17502
44275 Nantes Cedex 2
T 02 40 74 24 81

Agence de Paris

23 Avenue d'Italie
75013 Paris
T 01 46 28 31 89

Agence Nord

21 rue Pierre Mauroy
59000 Lille
T 03 59 54 21 08

Agence Sud-Ouest

Parvis Louise Armand CS 21912
33082 Bordeaux
T 05 56 64 42 51

Agence Sud – Est

19 Rue de la Villette
69003 Lyon
T 04 87 24 90 75

Agence Est

20, Place des Halles
67000 Strasbourg
T 03 88 52 26 01

Agence Sud

48 quai du Lazaret
13002 Marseille
T 02 40 74 24 81

Agence Occitanie

78 allée Jean Jaurès
31 000 Toulouse
T 02 40 74 24 81

1 SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

1.1 Profil environnemental du territoire

L'ESSENTIEL

En résumé, le territoire du Sud-Artois présente un relief peu marqué, composé de vallées sèches et parfois ponctuées de cours d'eau temporaires. C'est un territoire caractérisé par la présence majoritaire de limons, terres riches propices à l'agriculture et de roche calcaire, poreuse et perméable dans les couches inférieures.

A l'instar de la région Nord-Pas-de-Calais, la Communauté de Communes du Sud-Artois possède un faible taux d'espaces naturels. Le territoire est plutôt façonné par son activité agricole et notamment ses grandes cultures intensives. Il présente ainsi peu de boisements, de haies et de fossés, pourtant bénéfiques d'un point de vue écologique et sociétale. L'élevage, compatible avec un paysage bocager, laisse place petit à petit à l'urbanisation et ses espaces imperméabilisés. Ces derniers constituent des zones de pressions pour les milieux naturels. Les zones humides et les forêts sont également peu nombreuses sur le territoire.

Seul le Bois d'Havrincourt constitue un site naturel remarquable avec son classement en zone ZNIEFF de type 1. Le territoire ne dispose pas de site Natura 2000, d'ENS et d'APPB. La Communauté de Communes du Sud-Artois possède cependant une Trame Verte et Bleue (TVB) qui a pour ambition, par la conservation d'un réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques, d'enrayer la perte de biodiversité due à la fragmentation des territoires, à l'urbanisation et à l'agriculture intensive. Le réseau hydrographique et un axe Est-Ouest connectant les bois d'Havrincourt et d'Adinfer constituent cette trame.

En dépit de cette faible part d'espaces naturels protégés, la biodiversité parvient à s'installer dans les zones urbanisées. Elles accueillent de nombreuses espèces sensibles qui, du fait des fortes artificialisation et anthropisation, apparaissent et disparaissent régulièrement. Cependant, une gestion raisonnée des espaces de nature urbaine profite à ces espèces naturelles sensibles et limite le développement d'espèces invasives voire nuisibles. Les milieux urbains constituent de ce fait un enjeu important dans le maillage environnemental du territoire.

En plus de la protection des milieux naturels et de la biodiversité qui les compose, l'eau apparaît également comme une ressource essentielle et indispensable qu'il convient de maîtriser. Cela est d'autant plus vrai dans une période où le dérèglement climatique se fait de plus en plus menaçant pour la qualité et l'approvisionnement de cette ressource. C'est la raison pour laquelle ont été mis en place le SDAGE par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour la période 2016-2021 et les 5 SAGE qui en sont l'application au niveau local.

Du fait de sa position à la croisée de cinq bassins versants, le territoire dispose d'une ressource en eau abondante. Elle est cependant très sollicitée à l'échelle régionale et demeure vulnérable aux pollutions diffuses.

La préservation des eaux souterraines du bassin versant Artois-Picardie constitue un enjeu majeur pour le territoire puisque 96% des eaux potables distribuées sont d'origine souterraine. La plupart des masses d'eaux souterraines présentent un bon état quantitatif mais un mauvais état chimique du fait des contaminations en nitrates et

pesticides. Le Programme d'Actions Régional nitrates (PRA) a été mis en place pour garantir la qualité des eaux provenant des zones vulnérables.

Concernant l'eau potable, sa qualité est globalement bonne et conforme aux exigences. Toutefois, elle présente parfois des quantités excédentaires de perchlorates. Les installations d'assainissement non-collectives sont fréquemment utilisées mais présentaient des taux de conformité de seulement 35% pour les communes de la Communauté de Communes en 2015. A contrario, les installations collectives sont de leur côté toutes conformes.

LES EVOLUTIONS CLIMAT-ENERGIE

Comme indiqué précédemment, espaces naturels et ressource en eau sont tous les deux menacés par les effets grandissants du dérèglement climatique. La Communauté de Communes se voit ainsi exposée à de nombreux risques d'origine naturelle et principalement aux inondations, aux mouvements de terrain et aux vagues de chaleur.

Le risque d'inondation, en particulier, est considéré comme important. Pour cette raison, le bassin Artois-Picardie possède un Plan de Gestion des risques d'Inondation (PGRI) pour la période 2016-2021 visant à réduire la vulnérabilité du territoire aux inondations.

Par ailleurs, la quasi-totalité des communes de Sud-Artois sont concernées par le risque de mouvement de terrain. Ceux recensés sur le territoire proviennent en grande majorité d'affaissement ou d'effondrement de cavités souterraines.

Enfin, les vagues de chaleur constituent le risque qui semble être le plus préoccupant. Avec des pics de températures de plus en plus fréquents, la région connaît des élévations de températures moyennes de 0,3°C par décennie sur la période 1959-2009. Ce risque est d'autant plus préoccupant du fait de l'absence de grand cours d'eau et d'importants massifs boisés sur le territoire, l'exposant ainsi plus fortement aux effets de la hausse des températures.

ENJEUX

En conclusion, il convient pour la Communauté de Communes du Sud-Artois de préserver ses espaces naturels et sa biodiversité en limitant l'artificialisation des sols, réduisant l'épandage de pesticides et gérant ses espaces de nature urbaine. Par ailleurs, le territoire jouit d'une réserve en eau importante dont elle peut tirer profit en poursuivant l'amélioration de sa qualité par la mise en application des différents plans de gestions de l'eau. Enfin, la Communauté de Communes est exposée à différents risques naturels dont les effets sont décuplés par le dérèglement climatique. Une anticipation de ces derniers peut limiter les impacts et permettre de s'adapter aux changements à venir.

1.2 Milieu Humain

L'ESSENTIEL

Démographie

La Communauté de Communes du Sud Artois est une intercommunalité rurale, présentant une densité moyenne de 64,4 habitants, plus faible que la densité moyenne française. Elle est composée de 64 communes dont la plus peuplée est Bapaume avec 3 887 habitants. Près de la moitié des habitants vivent dans une commune de moins de 500 habitants.

L'indice de jeunesse de l'intercommunalité est à la baisse depuis 2008 mais reste plus élevé que l'indice de jeunesse français, à la baisse également. Les professions les plus représentées sur le territoire sont celles des ouvriers, des employés et des professions intermédiaires. Le territoire affichait en 2015 un taux de chômage de 8,7%, inférieur à la moyenne nationale. Entre 2009 et 2014, en moyenne 20 entreprises par an se sont créées dans l'intercommunalité.

Habitat

En cohérence avec le positionnement rural du territoire, la grande majorité des logements sont des maisons, de grandes surfaces et présentant un taux de propriétaire supérieur aux moyennes départementale et régionale.

Le parc de logement est ancien, composé de deux tiers de logements construits avant 1970 et plus de 80% avant 1990. Pour cette raison, les performances énergétiques des logements du territoire sont à priori mauvaises. Cela peut en partie expliquer la part des ménages en précarité énergétique plus élevée que la part observée aux niveaux départemental, régional et national. Les jeunes de moins de 24 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans sont les plus touchées par cette précarité.

Mobilité

Au centre d'un passage majeur entre le Nord et Paris, le territoire est traversé par de grandes infrastructures routières et notamment deux autoroutes et trois routes départementales importantes permettant de rejoindre les pôles urbains aisément.

Les mobilités alternatives aux transports routier et individuel sont quant à elles faiblement développées. Le réseau ferré n'est constitué que d'une gare à Achiét-le-Grand et d'une halte à Courcelles-le-Comte, pour lesquels la fréquence des arrêts a été diminuée au cours des dernières années. Ces liaisons permettent à une partie de la population d'accéder au réseau régional, toutefois, la faible desserte ferroviaire a pour conséquence un report vers la voiture.

Le réseau d'autocar, constitué des circuits scolaires et du réseau interurbain Oscar, dessert l'ensemble des communes en période scolaire seulement. Ainsi, son utilisation convient davantage aux navette domicile-étude plutôt qu'aux trajets domicile-travail. Le Canal-Seine-Nord-Europe, dont la construction a débuté en 2017 et se prolongera jusqu'en 2025, traversera 5 communes du Sud-Artois et a pour objectif de diminuer le trafic routier au profit du trafic fluvial.

Plusieurs aménagements et projets ont été portés par le département et la région afin de promouvoir les mobilités douces. Parmi ceux-ci, un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et un Plan Vélo régional ont été lancés.

Pollutions et risques

Le territoire n'est pas épargné par les pollutions et les risques qui leurs sont associés. Plusieurs documents existent pour répertorier et limiter d'éventuels accidents.

D'anciennes zones d'activités présentent parfois des sols pollués. Les bases de données BASIAS et BASOL font état de 141 zones où les sols le sont. Ce sont majoritairement d'anciennes stations-services ou d'anciens garages. Bien que présentant parfois des pollutions, les sites abandonnés peuvent aussi être porteurs d'enjeux environnementaux mais également économiques et sociaux.

L'intercommunalité a d'ailleurs commencé à réhabiliter certaines friches urbaines comme par exemple l'ancienne gendarmerie de Bapaume.

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement classe comme sources de pollution sonore les autoroutes A1 et A2, les trois routes départementales les plus importantes ainsi que deux voies ferrées à grande vitesse.

En plus des risques liées aux pollutions des sols et sonores, les communes font face à d'autres risques d'origine anthropiques parmi lesquelles on retrouve le Transport de Matières Dangereuses, qui concerne l'ensemble des communes et plus particulièrement les abords de l'autoroute A1. Les munitions anciennes de guerre constituent également un risque et engendrent une cinquantaine d'interventions chaque année dans la région Hauts-de-France.

La Communauté de Communes du Sud-Artois comptabilise 95 installations classées ICPE soumises à déclaration et à autorisation, lesquelles correspondent majoritairement à des exploitations agricoles ou des industries.

LES EVOLUTIONS CLIMAT-ENERGIE

Le vieillissement de la population représente le principal risque « humain » lié à l'évolution du climat, étant donné la vulnérabilité plus importante aux risques climatiques (sécheresse, canicule, etc.) des populations âgées.

Par ailleurs, l'ensemble des infrastructures peuvent être impactées par les évolutions climatiques, en particulier par les sécheresses à répétition. L'approvisionnement en eau potable peut également être complexifié.

Enfin, l'adaptation des espaces de vie et de travail aux futures conditions climatiques ressort comme un enjeu majeur : aujourd'hui les constructions sont davantage tournées vers la performance contre le froid, et très peu contre la chaleur.

ENJEUX

À l'origine des évolutions climatiques, les activités humaines sont aujourd'hui face à plusieurs enjeux majeur : réduire leurs impacts environnementaux (consommation foncière, pollutions diffuses, etc.), réduire leurs contributions au dérèglement climatique, anticiper les évolutions climatiques majeures et réduire la vulnérabilité des populations aux différents risques climatiques.

1.3 Profil Climat-Air-Energie du territoire

L'ESSENTIEL

Climat

Le territoire de la Communauté de communes bénéficie à ce jour d'un climat que l'on peut qualifier « d'océanique » relativement doux. Il est notamment marqué par des précipitations moyennes relativement étalées au cours de l'année. Toutefois, ce climat évolue : les sécheresses et canicules, bien qu'encore limitées dans le temps, sont de plus en plus récurrentes.

À cet égard, la vulnérabilité du territoire aux risques naturels et technologiques pourrait fortement évoluer au cours des prochaines décennies, avec une hausse substantielle des risques liés à la sécheresse, aux canicules ; ces risques pouvant par ailleurs être des facteurs aggravants pour d'autres, tels que la pollution de l'air (renforcée par les situations anticycloniques) et le retrait/gonflement des argiles (renforcé par l'intensification des conditions météorologiques).

Consommations énergétiques et émissions de GES

Environ 608 GWh d'énergie sont consommés par an sur le territoire de la Communauté de communes. Les principales sources de consommation sont le secteur Résidentiel et le Transport de Personnes, représentant à eux seuls plus de 50% des besoins. La grande majorité des énergies consommées sont d'origine fossile : essence, diesel, fioul, et gaz représentent ainsi plus des $\frac{2}{3}$ des consommations énergétiques.

En matière d'émissions de GES, toutes ces consommations d'énergies sont des sources d'émissions. Il convient d'y ajouter des émissions « non-énergétiques » liées par exemple à la fermentation des déchets ou à la digestion des animaux d'élevage. L'Agriculture ressort ainsi comme le secteur le plus émetteur de GES (39,5% du total), devant le Transport de Personnes (20%).

Production d'énergies renouvelables

La quasi-totalité de la production d'énergies renouvelables du territoire est de nature éolienne. Avec une trentaine de mâts implantés sur la Communauté de communes, plus de 130 GWh d'électricité sont en effet produits par ce biais. Les autres sources de production d'énergie sont anecdotiques, en dépit d'un potentiel de développement important.

La méthanisation, avec un potentiel de production d'environ 227 GWh, et le Solaire (thermique et photovoltaïque), avec un potentiel de production supplémentaire d'environ 82 GWh, représentent les deux principales sources de diversification de la production locale d'énergie. Additionnées, les différentes filières d'énergies renouvelables pourraient permettre de produire plus de 600 GWh par an (production actuelle et potentiel de développement agrégés).

Réseau de transport et de distribution de l'énergie

Le territoire de la Communauté de communes est traversé par plusieurs infrastructures majeures en matière de transport de l'énergie. En particulier, un poste électrique à Achiet centralise une partie des injections sur le réseau HTA de la production d'énergie locale.

Séquestration carbone

Malgré la présence d'un massif forestier d'ampleur (bois d'Havrincourt), le territoire dispose de peu d'espaces boisés. En conséquence, la capacité de séquestration de carbone du territoire est relativement faible : elle ne représente que 4,3% des émissions de GES annuelles.

Qualité de l'air

Aucune alerte liée à la dégradation de la qualité de l'air n'a été recensée au cours des dernières années sur le territoire. Toutefois, les émissions de polluants relevées peuvent être des circonstances aggravantes d'un point de vue sanitaire pour les populations fragiles. À cet égard, le secteur résidentiel (SO₂, COVNM), le secteur agricole (PM₁₀, NH₃) et le secteur du Transport Routier (PM_{2,5}, NO_x) sont les principaux émetteurs territoriaux.

LES EVOLUTIONS CLIMAT-ENERGIE

Les évolutions climatiques à venir pourraient renforcer les besoins énergétiques pour de nouveaux usages (climatisation en particulier), et donc les émissions de GES en conséquence. Le développement des épisodes caniculaires, facteur aggravant pour la détérioration de la qualité de l'air, peut également être une source de hausse de la vulnérabilité du territoire.

Les évolutions du climat peuvent, en revanche, avoir des incidences positives sur le potentiel de production énergétique, en particulier sur les systèmes solaires, avec une hausse projetée de l'ensoleillement.

ENJEUX

Les enjeux associés au profil Climat-Air-Énergie sont les enjeux centraux de la démarche de PCAET : l'atténuation du changement climatique par la baisse des consommations d'énergie et des émissions de GES ; l'adaptation au changement climatique par un aménagement plus résilient.

Par ailleurs, des enjeux sociaux et économiques sous-jacents y sont associés : avec une facture énergétique territoriale de plus de 40 millions d'euros en 2015, le territoire pourrait être de plus en plus dépendant pour son approvisionnement énergétique futur. Le développement des énergies renouvelables locales est ainsi un moyen d'investir dans l'emploi local tout en favorisant une baisse importante des émissions de GES par la substitution des énergies fossiles en priorité.

1.4 Les Enjeux Climat-Air-Energie

Au-delà des objectifs nationaux et régionaux qui doivent trouver une traduction locale, plusieurs enjeux énergétiques ou environnementaux ressortent à la lecture croisée des données du Diagnostic et de l'État Initial de l'Environnement. Ceux-ci peuvent être listés (de manière non-exhaustive) comme suit :

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Adapter le territoire et ses activités humaines aux particularités et aux évolutions climatiques, et en particulier :

- Aux écarts de précipitations annuelles, pouvant engendrer des épisodes de sécheresse, canicule ou de crues hivernales,
- Aux projections d'évolutions de températures et de précipitations réalisées sur le territoire

BIODIVERSITE

- Protéger les espèces et milieux les plus sensibles et protégés (Natura 2000, espaces côtiers, zones humides, etc.).
- Réduire le risque d'inondation, de débordement de cours d'eau, de ruissellement, de remontée de nappe phréatique et de coulées de boue
- Préserver les ressources et la qualité en eau
- Lutter contre le risque de mouvements de terrain due en grande partie aux cavités souterraines
- Valoriser les ressources énergétiques locales

QUALITE DE L'AIR ET POLLUTIONS

- Réduire les émissions de polluants atmosphériques liées à l'agriculture et au trafic routier
- Informer et sensibiliser la population des effets sur la santé et l'environnement de la qualité de l'air

CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ENERGIE

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments : résidentiels, tertiaires publics et tertiaires privés.
- Diminuer la dépendance énergétique du territoire en augmentant la production locale et en optimisant les usages énergétiques (y compris via des « petites » installations.
- Limiter le recours aux énergies fossiles et en particulier le fioul domestique.

ESPACES AGRICOLES

- Réduire les intrants (nitrates, matières phosphorées, pesticides) pour alléger la pression sur le milieu naturel
- Développer la production d'énergies renouvelables issue de l'agriculture (biomasse, méthanisation, photovoltaïque, etc.)

MOBILITES ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- Désenclaver le territoire en développant le maillage des transports en commun en favorisant les modes de transports doux et l'intermodalité
- Encourager le covoiturage pour diminuer l'usage de la voiture individuelle
- Stabiliser et valoriser la desserte ferroviaire du territoire
- Lutter contre la pollution atmosphérique liée aux transports

ACTIVITES INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES

- Limiter l'artificialisation des sols et le phénomène d'étalement urbain dans un contexte de taux de croissance annuel de la population
- Limiter la pollution lumineuse due à l'urbanisation et les activités humaines sur l'ensemble du territoire, et plus particulièrement dans les centres de Bapaume et Bucquoy
- Réduire les besoins énergétiques et développer la production d'énergies renouvelables à partir des bâtiments et activités existants

ENJEUX SOCIAUX-ECONOMIQUES

- Réduire les déchets à la source pour les particuliers et les entreprises (sensibilisation, gestion de proximité (compostage), tri des déchets, recyclage, stop pub, etc.)
- Développer les emplois non délocalisables liés à la transition énergétique du territoire
- Maintenir l'activité agricole du territoire

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Maitriser l'urbanisme à proximité des sols pollués
- Lutter contre les facteurs générant des risques : pollution de l'air, pollution sonore, accidents technologiques

PATRIMOINE PAYSAGER ET CULTUREL

- Intégrer la dimension patrimoniale dans les actions de PCAET
- Prendre en considération les périmètres de protections de sites inscrits et classés

PATRIMOINE NATUREL

- Préserver les auréoles bocagères autour des villages
- Préserver les zones humides
- Préserver les TVB et autres continuités écologiques
- Maintenir ou accroître la séquestration carbone sur le territoire

2 SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET STRATÉGIQUE

2.1 Évaluation des effets du PCAET sur l'environnement

2.2 Mesures pour éviter, réduire et/ou compenser les impacts négatifs de la mise en œuvre du PCAET

2.3 Indicateurs de suivi

2.4 Justification des choix du PCAET

3 ANNEXE : PRESENTATION DES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES ET DES RISQUES S'IMPOSANT AUX COMMUNES

Le DDRM ne classe aucune des communes du territoire pour les risques suivants : aléa minier (mouvement de terrains miniers, ouvrage de dépôt, gaz de mines), risques industriels, risques nucléaires liés à la centrale de Gravelines. Il ne recense par ailleurs aucun Atlas des Zones Inondables, Plan de Prévention des Risques Technologiques ou Plan Communal de Sauvegarde. Aussi, pour plus de lisibilité, ces éléments sont absents du tableau suivant.

CODE COMMUNE	COMMUNE	OBSERVATOIRE CLIMAT	RISQUES IDENTIFIES VIA LE DDRM 62									GEORISQUE
		Exposition des populations aux risques météo-sensibles	Séisme (Evaluation du risque)	Retrait / Gonflement des Argiles (Présence d'argiles)	Présence de cavités	Plan de Prévention des Risques Naturels		Nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle enregistrés	Transport de Matières Dangereuses		Radon	Présence d'au moins une ICPE
						Document prescrit ou approuvé	Aléas inclus		Mode (route, voie ferrée, voie fluviale, canalisation)	Type canalisation (Gaz, Trampil, Oxygène, Hydrogène)	Niveau de risque	
62002	Ablainzevelle	Moyen	Très faible		X			11	Canalisation / Route	Gaz	1	X
62005	Achiet-le-Grand	Fort	Faible		X			1	Voie Ferrée / Route		1	X
62006	Achiet-le-Petit	Moyen	Très faible		X			2	Voie Ferrée / Route		1	X
62064	Avesnes-lès-Bapaume	Moyen	Faible		X	Prescrit	Mouvement de terrain	3	Canalisation / Route	Gaz	1	
62068	Ayette	Moyen	Faible		X			3	Route		1	X
62079	Bancourt	Faible	Faible		X	Prescrit	Mouvement de terrain	2	Canalisation / Route	Gaz	1	
62080	Bapaume	Moyen	Faible		X			2	Canalisation / Route	Gaz	1	X
62082	Barastre	Faible	Faible		X	Prescrit	Mouvement de terrain	3	Canalisation / Route	Trampil	1	X
62093	Beaulencourt	Moyen	Faible		X			1	Canalisation / Route	Gaz	1	
62096	Beaumontz-lès-Cambrai	Moyen	Faible		X			2	Route		1	X
62103	Béhagnies	Faible	Faible		X			2	Canalisation / Route	Gaz	1	X
62117	Bertincourt	Moyen	Faible		X			2	Route		1	
62121	Beugnâtre	Faible	Faible		X			1	Canalisation / Route	Gaz	1	
62122	Beugny	Moyen	Faible		X			4	Route		1	X
62129	Biefvillers-lès-Bapaume	Faible	Faible		X			2	Canalisation / Route	Gaz	1	
62131	Bihucourt	Moyen	Faible		X			2	Route		1	X
62181	Bucquoy	Moyen	Très faible		X			4	Route		1	X
62185	Bullecourt	Faible	Faible		X			1	Route		1	X
62189	Bus	Faible	Faible		X			1	Canalisation / Route	Trampil	1	
62223	Chérisy	Faible	Faible	X	X	Prescrit	Ruissellements et coulées de boue, Remontée de nappe phréatique	2	Canalisation / Route	Gaz	1	
62248	Courcelles-le-Comte	Moyen	Faible		X			1	Voie Ferrée / Route		1	X
62259	Croisilles	Fort	Faible		X	Prescrit	Ruissellements et coulées de boue, Remontée de nappe phréatique	7	Canalisation / Route	Gaz	1	X
62272	Douchy-lès-Ayette	Moyen	Très faible		X			1	Route		1	X
62285	Écoust-Saint-Mein	Moyen	Faible		X			2	Canalisation / Route	Gaz	1	
62306	Ervillers	Moyen	Faible		X			2	Canalisation / Route	Gaz	1	X

CODE COMMUNE	COMMUNE	OBSERVATOIRE CLIMAT	RISQUES IDENTIFIES VIA LE DDRM 62									GEORISQUE
		Exposition des populations aux risques météo-sensibles	Séisme (Evaluation du risque)	Retrait / Gonflement des Argiles (Présence d'argiles)	Présence de cavités	Plan de Prévention des Risques Naturels		Nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle enregistrés	Transport de Matières Dangereuses		Radon	Présence d'au moins une ICPE
						Document prescrit ou approuvé	Aléas inclus		Mode (route, voie ferrée, voie fluviale, canalisation)	Type canalisation (Gaz, Trapil, Oxygène, Hydrogène)		
62326	Favreuil	Moyen	Faible		X			3	Route		1	
62341	Foncquevillers	Moyen	Très faible		X			2	Route		1	
62343	Fontaine-lès-Croisilles	Moyen	Faible	X	X			6	Canalisation / Route	Gaz	1	
62353	Frémicourt	Moyen	Faible		X	Prescrit	Mouvement de terrain	3	Canalisation / Route	Gaz	1	
62374	Gomiécourt	Faible	Faible		X			2	Canalisation / Route	Gaz	1	
62375	Gommecourt	Faible	Très faible		X			1	Route		1	
62387	Grévillers	Moyen	Très faible		X			2	Route		1	X
62406	Hamelincourt	Moyen	Faible		X			1	Canalisation / Route	Gaz	1	X
62410	Haplincourt	Faible	Faible		X			1	Route		1	
62421	Havrincourt	Faible	Faible	X	X			2	Voie Fluviale / Route		1	X
62422	Hébuterne	Moyen	Très faible		X			2	Route		1	
62440	Hermies	Moyen	Faible		X	Prescrit	Mouvement de terrain	4	Voie Fluviale / Route		1	
62493	Lebucquière	Moyen	Faible		X			3	Route			
62494	Léchelle	Nul	Faible		X			1	Canalisation / Route	Trapil	1	
62515	Ligny-Thilloy	Moyen	Très faible		X	Prescrit	Ruissellements et coulées de boue, Remontée de nappe phréatique	4	Canalisation / Route	Gaz	1	
62561	Martinpuich	Moyen	Très faible		X			1	Canalisation / Route	Gaz	1	
62572	Metz-en-Couture	Moyen	Faible		X			1	Canalisation / Route	Trapil	1	
62591	Morchies	Faible	Faible		X			2	Route		1	
62593	Morval	Faible	Très faible		X			1	Canalisation / Route	Trapil	1	X
62594	Mory	Moyen	Faible		X			5	Route		1	
62597	Moyenneville	Faible	Faible		X			2	Voie Fluviale / Route		1	
62608	Neuville-Bourjonval	Moyen	Faible		X	Prescrit	Mouvement de terrain	2	Canalisation / Route	Trapil	1	
62619	Noreuil	Faible	Faible		X			3	Route		1	
62672	Puisieux	Moyen	Très faible		X			7	Route		1	X
62708	Riencourt-lès-Bapaume	Faible	Faible	X	X			1	Canalisation / Route	Gaz	1	X
62715	Rocquigny	Moyen	Faible		X	Prescrit	Mouvement de terrain	3	Canalisation / Route	Trapil	1	X
62731	Ruyaulcourt	Moyen	Faible		X			1	Voie Fluviale / Route		1	
62733	Sailly-au-Bois	Moyen	Très faible		X			2	Route		1	
62754	Saint-Léger	Moyen	Faible		X	Prescrit	Ruissellements et coulées de boue	3	Route		1	
62776	Sapignies	Moyen	Faible		X			3	Canalisation / Route	Gaz	1	
62777	Le Sars	Faible	Très faible		X			1	Canalisation / Route	Gaz	1	X

CODE COMMUNE	COMMUNE	OBSERVATOIRE CLIMAT	RISQUES IDENTIFIES VIA LE DDRM 62									GEORISQUE
		Exposition des populations aux risques météo-sensibles	Séisme (Evaluation du risque)	Retrait / Gonflement des Argiles (Présence d'argiles)	Présence de cavités	Plan de Prévention des Risques Naturels		Nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle enregistrés	Transport de Matières Dangereuses		Radon	Présence d'au moins une ICPE
					Document prescrit ou approuvé	Aléas inclus			Mode (route, voie ferrée, voie fluviale, canalisation)	Type canalisation (Gaz, Trapil, Oxygène, Hydrogène)	Niveau de risque	
62800	Souastre	Moyen	Très faible		X			1	Route		1	
62829	Le Transloy	Moyen	Très faible		X			1	Canalisation / Route	Trapil	1	X
62830	Trescault	Faible	Faible		X			3	Canalisation / Route	Trapil	1	
62839	Vaulx-Vraucourt	Moyen	Faible		X			2	Canalisation / Route	Gaz	1	X
62840	Vélu	Moyen	Faible		X			1	Route		1	
62855	Villers-au-Flos	Moyen	Faible		X			1	Route		1	
62876	Warlencourt-Eaucourt	Moyen	Très faible		X	Prescrit	Ruissellements et coulées de boue, Remontée de nappe phréatique	2	Route		1	X
62909	Ytres	Moyen	Faible		X			1	Canalisation / Voie fluviale / Route	Trapil	1	